NOS MÉTIERS

Le Diagnostiqueur **Immobilier**

DÉFINITION

Il vérifie la conformité des bâtiments, ouvrages d'art et voiries avec les réglementations en vigueur en matière sanitaire, sécuritaire et environnementale selon les codes de la santé publique et du travail. Il intervient lors de transactions immobilières et de façon systématique lorsque la réglementation l'exige dans le cadre de travaux ou de démolition.

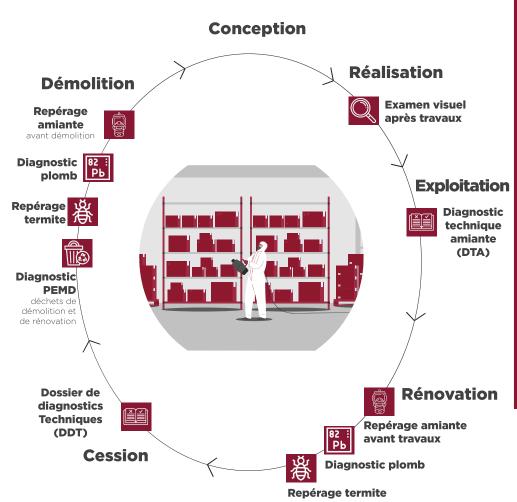
3 DOMAINES D'INTERVENTION











LE PROFIL TYPE **DU DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER** 70% **Terrain** 30% **Bureau Autonomie** Relationnel **Polyvalence ALPES CONTRÔLES**

Construction & Exploitation